cornèrcard

Adhésion à l'assurance frais d'annulation de voyage

☒ **Oui, je souhaite bénéficier de l'assurance frais d'annulation de voyage avec la couverture suivante (veuillez cocher ce qui convient):**

Preneur d'assurance

☐ Couverture individuelle CHF 20 ☐ Couverture familiale CHF 30

Numéro de la carte sur laquelle la prime doit être débitée _____ Date d'expiration _____

☐ Visa ☐ MasterCard

Nom _____ Prénom _____

Rue/n° _____ NPA/lieu _____

Date de naissance _____ Téléphone privé _____

Téléphone professionnel _____ Téléphone portable _____

E-mail _____

Déclaration

La Zurich Compagnie d'Assurances SA, 8085 Zurich, est l'organisme prestataire de cette assurance.
Couverture d'assurance:
– Annulation du voyage
– Départ retardé du voyage
– Interruption ou fin prématurée du voyage
– Remboursement au prorata des frais de séjour
À la survenance de l'événement assuré, les frais d'annulation dus et/ou (en cas de départ retardé) les frais supplémentaires justifiés seront remboursés.
Début et durée: L'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.
Conditions: Pour qu'il y ait couverture d'assurance, l'arrangement de voyage doit être payé au minimum à 51% et à l'avance avec une carte Cornèrcard.
Prime annuelle:
– Couverture individuelle: CHF 20
– Couverture familiale: CHF 30
Prestations:
– Couverture individuelle: CHF 7'500 au maximum par événement
– Couverture familiale: CHF 7'500 au maximum par personne et par événement; au maximum CHF 30'000 par événement

J'autorise la Cornèr Banque S.A. à débiter automatiquement une fois par année de ma carte Visa, Visa Classic Prepaid, Visa Direct, MasterCard ou MasterCard Electronic la prime de la couverture de mon choix (CHF 20 couverture individuelle, CHF 30 couverture familiale). Délai de résiliation 2 mois avant l'échéance.
Les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux **Conditions Générales d'Assurance (CGA)** qui s'appliquent à l'**assurance frais d'annulation de voyage.** Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse www.cornercard.ch/f/cg et me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance.
Extrait CGA - édition 01.2011

Intermédiation en assurance et protection des données: les données personnelles, mises à disposition dans le cadre de cette assurance, peuvent être transmises à l'assureur et sont traitées par la Cornèr Banque S.A. et l'assureur exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque S.A. dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier.

J'autorise la Cornèr Banque S.A. à utiliser mon adresse e-mail pour ses propres activités de marketing.

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date _____ Signature du preneur d'assurance ✗

N64

Veuillez compléter cette adhésion, l'imprimer et la retourner sous enveloppe fermée à:
Cornèr Banca SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano

01.2012